



Bruxelles, 30 avril 2020

Monsieur le Directeur,

Monsieur Vajda ,

**Objet :** Demande de convocation d'un CIC personnel

Cela fait quelques semaines que le CIC personnel n'a pas été réuni alors que des questions se posent quotidiennement et que l'organisation du SPF est adaptée. Le 29 avril, nous avons appris qu'un Dircom se tiendra le 30 avril, avec pour thème principal la stratégie de sortie.

Le 27 avril 2020, une note a été publiée sur l'intranet qui modifie le régime pour report des jours de vacances dans cette période de confinement. Ce n'est qu'après que cette note a été envoyée aux syndicats représentatifs. Cette question est régie par la loi du 19 décembre 1974, loi organisant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités. Cette loi oblige chaque autorité publique concernée à discuter au préalable avec les syndicats représentatifs de toute mesure générale qu'elle estime devoir adopter en ce qui concerne la réglementation de l'emploi de son personnel.

Bien que cette note réponde à une certaine demande du personnel, nous sommes néanmoins très surpris qu'elle n'ait pas été discutée. Après tout, la précédente note concernant le report des congés a été discutée avec les syndicats en application de la loi du 19 décembre 1974.

L'arrêté royal du 22 avril 2020 portant mesures particulières pour les membres du personnel de la fonction public fédérale dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19 publié au Moniteur belge le 24 avril 2020 ne modifie pas l'application de la loi régissant les relations entre l'autorité et les syndicats.

Par ailleurs, ce 21 avril, nous avons reçu un powerpoint avec la situation au 31/03/2020 de l'exécution du plan de personnel 2019. Nous aimerions également en discuter. De plus, nous avançons maintenant vers le déconfinement. C'est pourquoi le front commun syndical est demandeur d'organiser un CIC personnel.

À l'ordre du jour :

1. Report des jours de vacances
2. Exécution du plan de personnel 2019 , situation au 31/03/2019
3. Mésures prévues à partir du 4 mai et pour le déconfinement
4. Assistance à la police fédérale : paiement ou repos compensatoire pour des prestations irrégulières
5. Procédures mobilité interne en période de confinement
6. Evaluation en période de confinement

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous réserverez à la présente.

Au nom du front syndical commun,

ACOD- CGSP Luc Martony

VSOA-SLFP

Stefaan Slaghmuylder

NUOD-UNSP Bart Torrekens

ACV-CSC

Pascal Tytgat